



Politique d'économie sociale de Gatineau

É



**Un soutien à l'action
citoyenne au coeur
de l'économie**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	4
1/ INTRODUCTION	5
2/ LE CONTEXTE	10
Une réalité encore trop méconnue	10
Une présence bien ancrée à Gatineau	12
Une contribution majeure à la transition écologique et sociale	15
Une riche contribution au développement de la ville.....	17
Un levier pour un enrichissement collectif au service de la population	20
L'économie sociale source d'innovation en milieu urbain	22
Une contribution à la redéfinition des relations entre l'administration publique et les citoyen(n)es: les communs urbains	24
Une contribution au renforcement d'un sentiment d'appartenance et d'une citoyenneté active	26
Les conditions de réussites réunies à Gatineau	27
3/ OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	28
4/ LES ORIENTATIONS ET MOYENS DE LA POLITIQUE	29
Orientation 1	29
Orientation 2	29
Orientation 3	30
Orientation 4	30
Orientation 5	31
5/ SUIVI ET MISE EN OEUVRE	32
6/ LEXIQUE ET ACRONYMES	33
ANNEXE 1 Loi sur l'économie sociale.....	36
ANNEXE 2 Les villes comme communs	38
ANNEXE 3 Écosystème de soutien à l'économie sociale	42
ANNEXE 4 Stratégies pour accroître les achats municipaux auprès des entreprises d'économie sociale	43
Texte de la « Déclaration de Longueuil ».....	47
Réseaux d'échanges en matière d'achats responsables.....	48
ANNEXE 5 Liste des participants aux entrevues - Politique d'économie sociale.....	50

MOT DU MAIRE

L'économie sociale est une des réponses les plus puissantes aux dérives du capitalisme : l'encrage local au lieu de la délocalisation, les profits réinvestit dans la mission plutôt que l'appropriation personnelle, la recherche du bien commun grâce à l'action économique, l'oikonomia (la recherche d'équilibre dans le foyer) plutôt que la chrématistique (la recherche du profit pour le profit).

À Gatineau, en misant sur une autre de nos forces, l'économie sociale, nous ajoutons aujourd'hui une corde à notre arc et nous nous donnons un outil important pour bâtir une économie plurielle et complémentaire.

L'histoire de Gatineau et de l'Outaouais a été marquée par des activités économiques qui ont occupé une large place dans notre imaginaire collectif. La génération de mon père rêvait de travailler dans les grandes usines de pâtes et papier, à la MacLaren, la CIP, chez Eddy, etc. C'était des emplois bien payé, souvent bons pour la vie. Au fil des décennies, le rêve s'est déplacé vers les emplois à la fonction publique fédérale, qui étaient, eux aussi, des emplois bien payés, souvent bons pour la vie. La force d'attraction de ces grandes institutions ne favorisaient pas l'émergence d'une culture entrepreneuriale forte, peu de gens rêvaient de se lancer en affaires.

Depuis quelques années, la situation a commencé à changer, une nouvelle classe d'affaires émerge rapidement. En matière d'entrepreneuriat collectif en particulier, la région se distingue par son dynamisme. La formule collective, la possibilité de se lancer en affaire à plusieurs, a incité les gens d'ici à faire le saut (Vision Multi-sports, La relance, les coop d'habitations, etc.). Les « communs », une idée qui sera définie dans cette politique et que l'on pourrait résumer par *la gestion du bien commun par d'autres acteurs que par l'État*, prennent eux aussi beaucoup de place à Gatineau (gestion de l'accès à la Lièvre, gestion de la ferme Dalton, gestion de la Forêt Boucher, etc). L'objectif premier de la politique actuelle est que, par ses pratiques et par sa culture organisationnelle, la Ville de Gatineau favorise ce genre d'initiatives et ce genre d'entreprises.

En nous inspirant des meilleures pratiques en économie sociale, nous pouvons faire de cette politique un outil pour innover, pour aider les citoyens à adapter leur ville à leurs besoins ainsi qu'à leurs aspirations collectives.

Merci à toutes celles et ceux, individus et organisations, qui ont contribué à la réflexion et à la préparation de cette politique.



Maxime Pedneaud-Jobin
Maire de Gatineau

MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À mon arrivée en poste à Gatineau, dès que je participais à des événements ailleurs au Québec, je me faisais constamment interpeller par des gens qui avaient entendu parler de telle initiative ou tel projet à Gatineau. Un des domaines où nous nous distinguons déjà, c'est celui de l'économie sociale.

On parle déjà de plus de 200 entreprises, pour plusieurs centaines d'emplois, et un chiffre d'affaire combiné de quelques centaines de millions de dollars. Des entreprises qui se tournent souvent vers l'innovation pour répondre au besoin de nos communautés.

Avec cette politique, nous voulons aller plus loin et voir ces chiffres augmenter de façon significative. L'économie sociale figurait déjà au programme du conseil municipal, et les bouleversements causés par la pandémie sont un autre rappel de l'importance de renforcer notre tissu économique local. La politique d'économie sociale sera un outil supplémentaire puissant pour le faire.

La politique nous permettra notamment de mieux faire connaître ce secteur de l'économie et ses retombées positives pour la communauté, et de se donner des outils pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises d'économie sociale. Plusieurs des réflexions amenées par la Politique d'économie sociale bénéficieront à l'ensemble des entreprises locales, et j'en suis très fier.



Jean-François Leblanc

Président de la commission de développement économique
Conseiller municipal

INTRODUCTION

1

Les rôles et les responsabilités des municipalités se sont accusés de manière importante au cours des dernières décennies. Aujourd’hui, les pouvoirs locaux doivent assumer une panoplie de responsabilités, souvent avec des moyens modestes et des pouvoirs législatifs limités. Pour ce faire, elles doivent pouvoir compter sur la contribution d’un ensemble d’acteurs et assurer une cohésion et une efficacité dans la mobilisation des ressources internes et externes. Confrontées à des défis multiples sur les plans économique, culturel, social, environnemental et sanitaire, les villes doivent pouvoir innover dans la recherche de solutions aux enjeux du 21^{ème} siècle.

Dans ce contexte, la participation citoyenne sous toutes ses formes constitue un élément fondamental pour assurer la vitalité économique et la qualité de vie d’une ville. La pandémie le démontre de manière incontestable. Combattre une pandémie exige non seulement la contribution des pouvoirs publics mais également celle des citoyens et citoyennes. Ce même constat s’applique face aux défis climatiques et aux enjeux de justice sociale. La transition écologique et sociale qui s’impose de manière incontournable en 2020 ne peut se réaliser sans la participation active d’un ensemble de partenaires et, en premier lieu, par les citoyens et citoyennes eux-mêmes.

Ce n’est donc pas un hasard si, au cours des dernières décennies, l’économie sociale - ce mouvement qui se caractérise, en premier lieu, par l’action citoyenne au cœur de l’économie - soit devenue une réalité de plus en plus présente ici au Québec ainsi qu’à travers le monde. Les entreprises d’économie sociale naissent en réponse aux besoins et aux aspirations des communautés et se déploient par l’action collective en faveur de la production de biens et services utiles à la collectivité. Ces initiatives sont porteuses d’innovations sociales et leurs impacts se font sentir dans toutes les sphères de la vie : dans l’économie et l’emploi, l’amélioration de la qualité de vie, la protection de l’environnement, le soutien aux personnes vulnérables, l’accès à la culture et dans le « vivre ensemble » au sein des collectivités.

Définition de l'économie sociale

On entend par «économie sociale», l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants:

- 1/** l'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
- 2/** l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1);
- 3/** les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- 4/** l'entreprise aspire à une viabilité économique;
- 5/** les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise;
- 6/** les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

Dans le domaine municipal, la contribution de l'économie sociale est particulièrement présente dans la prise en charge de divers mandats municipaux, qu'il s'agisse de la culture, de l'habitation, de la gestion des matières résiduelles ou dans les sports et les loisirs. Il n'est donc pas surprenant que de plus en plus de municipalités au Québec, comme ailleurs, se dotent de stratégies de soutien au développement de l'économie sociale. Les municipalités sont de plus en plus reconnaissantes de cet apport à la fois innovant et entrepreneurial et se dotent de moyens pour systématiser leurs partenariats avec les organisations de l'économie sociale. Ce sont souvent des municipalités qui innovent également dans l'élargissement de la participation citoyenne en reconnaissant et en soutenant des initiatives de la population dans la gestion de la cité.

Le Réseau des collectivités territoriales pour une Économie Solidaire

En France, le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire. En 2020, le réseau rassemble plus de [130 collectivités](#), qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. Les collectivités adhérentes s'engagent autour d'une [charte](#), avec la conviction que l'ESS a la capacité d'apporter des réponses aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des territoires. Le RTES agit pour promouvoir les initiatives des territoires, les valoriser auprès des institutions nationales et européennes, favoriser de bonnes pratiques et rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre. Le RTES est un exemple des réseaux d'acteurs locaux qui se regroupent sur une base nationale pour soutenir et renforcer le rôle de l'économie sociale dans le développement de leurs municipalités et régions.

Aujourd'hui, de Séoul à Paris ou de Dakar à Cleveland, les gouvernements nationaux et locaux soutiennent et encouragent les actions collectives qui se concrétisent souvent par la création d'entreprises sous forme coopérative, associative et mutualiste. La reconnaissance de l'importance de l'économie sociale au niveau international se manifeste aujourd'hui sur le plan institutionnel. Aux Nations Unies, un *Task Force* sur l'économie sociale et solidaire réunit 19 agences onusiennes pour qui l'entrepreneuriat collectif représente un vecteur de développement. Les États-nations apportent un soutien de plus en plus fort, comme en témoignent l'adoption de lois-cadres par de nombreux pays, notamment en Europe où l'économie sociale représente approximativement 10% du PIB. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mène, quant à elle, un projet de concertation internationale entre ses membres pour renforcer la promotion d'écosystèmes d'économie sociale et solidaire.

Task Force des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire

En 2013, lors d'une conférence d'UNRISD (*United Nations Research Institute on Social Development*), il a été convenu de la nécessité de promouvoir l'économie sociale dans le cadre des défis contemporains du développement. Aujourd'hui, le *Task Force* des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire regroupe 19 agences onusiennes qui travaillent à renforcer la reconnaissance des entreprises et des organisations d'économie sociale et solidaire, à promouvoir les connaissances sur l'économie sociale et solidaire et la consolidation des réseaux de l'ESS, à appuyer la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à l'ESS et à assurer la coordination des efforts internationaux, le renforcement et l'établissement de partenariats.

La nouvelle politique de la Ville de Gatineau en matière d'économie sociale se positionne clairement dans cette mouvance internationale. Elle vise à enrichir l'action de la ville dans la réponse aux besoins et aux aspirations des citoyens et citoyennes. La politique a été construite avec une démarche collective reposant sur des consultations ciblées auprès d'un ensemble d'intervenant(e)s de Gatineau et la contribution d'experts locaux et externes. En tout, 18 entrevues ont été réalisées auprès de 23 organisations ou entreprises, impliquant 35 personnes. Le Chantier de l'économie sociale a accompagné la démarche de préparation et a apporté une contribution additionnelle à partir de ses connaissances des expériences d'autres municipalités au Québec et à travers le monde.

L'adoption de cette première politique en économie sociale représente une reconnaissance de la contribution actuelle de l'économie sociale à la vitalité et la qualité de vie à Gatineau. Mais elle constitue surtout une avancée importante dans la construction d'un partenariat dynamique et productif entre la municipalité et ses citoyens et citoyennes au bénéfice de tous et toutes.

L'économie sociale gatinoise sur la scène internationale

À Gatineau : l'ESS, vecteur d'une nouvelle alliance entre administration municipale et citoyens est le titre d'un article de la revue *Raisonnement* de l'Association internationale des maires francophones. Le thème du numéro de juin 2020 «Une économie sociale et solidaire pour les villes inclusives» reflète l'intérêt soutenu de l'AIMF pour la contribution de l'économie sociale au développement des villes.

L'Association internationale des maires francophones a été créée en 1979, avec 20 villes fondatrices, à l'initiative des maires de Paris, Jacques Chirac, et de Québec, Jean Pelletier. Elle est à la fois un forum de concertation entre les maires et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale. La maire de Paris, Anne Hidalgo, est la présidente actuelle de l'AIMF.

2

LE CONTEXTE

Une réalité encore trop méconnue

La contribution de l'économie sociale au développement socioéconomique du Québec a longtemps été un de nos secrets les mieux gardés. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la nouvelle économie sociale, issue des mobilisations citoyennes des dernières décennies. Car, bien que la plus grande institution financière au Québec - une coopérative - soit née d'une initiative locale à Lévis en réponse à un besoin non comblé par le secteur privé, et malgré le fait que la création de coopératives agricoles ait permis de sauver le secteur agricole durant la crise des années 30, on a oublié pendant trop longtemps la contribution actuelle et potentielle des organisations collectives au développement socioéconomique de nos communautés. Pourtant, aujourd'hui, ce sont des milliers de petites coopératives et organisations sans but lucratif qui offrent une diversité de produits et de services essentiels dans des secteurs aussi divers que la culture, les loisirs, les services aux aînés, l'agroalimentaire, l'habitation, les loisirs et le tourisme. Malgré cette réalité indéniable, force est de constater que la perception la plus répandue du tissu économique du Québec était encore trop souvent celle d'une économie binaire, basée exclusivement sur des entreprises publiques et privées. Des politiques publiques, les communications dans les médias et l'enseignement dans les universités s'appuyaient et diffusaient cette vision incomplète de ce qui constitue l'infrastructure socioéconomique du Québec.

La redécouverte et une première reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, présidé par le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, en 1996 a permis une évolution importante dans la reconnaissance et le développement de l'action collective au cœur de l'économie. Le rapport « Osons la solidarité » a mis en lumière la contribution essentielle de l'économie sociale au développement du Québec. Il a ainsi servi de rampe de lancement pour la création d'un ensemble d'outils et d'entreprises collectives. Parmi les plus connus, soulignons la création du réseau des Centres de la petite enfance (CPE), la mise en place d'entreprises collectives dans le domaine des services en aide à domicile, le redéploiement du logement communautaire, la création du premier outil financier dédié à l'économie sociale et bien d'autres. La mise en réseau des entreprises collectives de statut juridique divers au niveau national au sein du Chantier de l'économie sociale et au niveau régional avec les Pôles d'économie sociale a eu un effet structurant sur l'essor de l'entrepreneuriat collectif. Finalement, le développement de politiques territoriales et sectorielles en appui à cet entrepreneuriat collectif au niveau du gouvernement du Québec et l'implication des acteurs québécois dans un mouvement international en plein essor a permis de progresser vers une meilleure reconnaissance de cette réalité et de son potentiel.

Un écosystème de soutien sur tout le territoire

Le **Chantier de l'économie sociale** est une organisation sans but lucratif qui regroupe un ensemble d'entreprises, réseaux et partenaires de l'économie sociale. La mission du Chantier de l'économie sociale est de promouvoir l'économie sociale comme partie intégrante de l'économie plurielle du Québec et, ce faisant, de participer à la démocratisation de l'économie ainsi qu'à l'émergence de ce modèle de développement basé sur des valeurs de solidarité, d'équité et de transparence. Le Chantier assume des mandats de concertation et promotion et vise à créer des conditions et des outils favorables au développement de l'économie sociale. Il est un interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en la matière.

Les **Pôles régionaux d'économie sociale** constituent des partenaires clés du Chantier. Le Pôle d'économie sociale de l'Outaouais existe depuis 2012 et succède à une quinzaine d'années de concertation informelle au sein de la Table régionale d'économie sociale de l'Outaouais. Le Pôle regroupe près de 350 entreprises d'économie sociale de la région. En plus de travailler à la promotion de l'économie sociale, le Pôle veut aussi favoriser la concertation entre les différents acteurs de leur milieu et soutenir la création de conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Ce faisant, ils participent à la vitalité et la diversification économique de son territoire en étroite collaboration avec son partenaire et mandataire, la CDROL. Il y a 22 Pôles présents dans toutes les régions du Québec ainsi qu'au sein des Premières Nations.

Un écosystème de soutien permet également aux entreprises d'économie sociale partout sur le territoire d'avoir accès à des outils financiers, de formation, de commercialisation, de recherche et de transfert de connaissance adaptés à leur réalité. (Voir annexe 3)

Cette mobilisation en faveur de la reconnaissance et en appui à l'économie sociale a franchi une étape majeure en 2013 quand l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une loi-cadre sur l'économie sociale. Cette loi a permis une reconnaissance formelle de l'économie sociale par le gouvernement du Québec, jumelée à une obligation de tenir compte de cette forme d'entreprise dans le développement de programmes et politiques publiques. (Voir annexe 1). Son intégration dans les statistiques officielles du Québec a permis de dévoiler l'existence de plus de 11 000 entreprises collectives avec des revenus de plus de 47,8 G\$.

Un portrait statistique de l'économie sociale au Québec

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale, l'Institut de la statistique du Québec a été mandatée pour faire le premier portrait statistique de l'économie sociale au Québec. L'enquête menée révèle les données suivantes:

- 11 200 entreprises d'économie sociale
- 75 % sont des organismes à but non lucratif
- 22 % des coopératives non financières
- 3 % des coopératives financières ou des mutuelles d'assurances
- 13 millions de membres et d'adhérents
- 47,8 milliards de revenus
- 220 000 salarié(e)s
- 65 % des entreprises comptent moins de 10 salarié(e)s, 39 % ont plus de trente ans, 15 % moins de 10 ans et 46 % entre dix et trente ans

Une présence bien ancrée à Gatineau

Comme ailleurs, l'économie sociale constitue une composante essentielle de la structure socioéconomique à Gatineau, en complémentarité avec le secteur public et le secteur privé. Depuis 2016, la Ville de Gatineau a identifié l'économie sociale comme une priorité, comme en témoigne le programme adopté par le Conseil municipal en 2017.

La présence de l'économie sociale à Gatineau se manifeste dans tous les aspects de la vie quotidienne. De la Laiterie de l'Outaouais au Marché de l'Outaouais, de la Coopérative d'habitation Reboul à l'Avant-première jusqu'à la Fondation forêt Boucher, les citoyens et citoyennes de Gatineau comptent sur la présence d'organisations et d'entreprises d'économie sociale pour répondre à un ensemble de besoins et d'aspirations. L'économie sociale fait clairement partie de la réalité quotidienne de Gatineau.

Source : *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016*,
Institut de la statistique du Québec

Le Marché de l'Outaouais : un trait d'union entre consommateurs et producteurs locaux

Alors qu'on se préoccupe particulièrement d'autonomie alimentaire et d'achat local, le Marché de l'Outaouais s'illustre en desservant un nombre grandissant de consommateurs et de producteurs agroalimentaires de la région. Cette coopérative, établie au cœur du centre-ville sur la rue Eddy, regroupe des consommateurs (3 000 membres) qui ont accès aux produits de près d'une centaine de producteurs de Gatineau et de l'Outaouais qui trouvent ainsi un accès à de nouveaux marchés.

Partenaire de la ville dans la protection des animaux

Fondée en 1982, le S.P.C.A de l'Outaouais, un organisme sans but lucratif, est né de la préoccupation d'un groupe de citoyens concernés par le sort réservé aux animaux de Gatineau. Depuis sa fondation, près de 125 000 animaux ont été accueillis au refuge, près de 16 000 plaintes pour mauvais traitements ont été traitées et le service d'urgence a secouru plus de 325 000 animaux. Depuis quelques années, la Ville de Gatineau mandate la S.P.C.A. pour la gestion de l'émission des licences de propriétaires d'animaux.

La présence de l'économie sociale à Gatineau ne date pas d'hier ; la région a une riche histoire en tant que foyer de développement de l'économie sociale, une tradition qui se poursuit et qui s'intensifie depuis de nombreuses années. Soulignons que la première Coopérative de développement régional a vu le jour à Gatineau en 1975 et est devenue un modèle pour le déploiement de structures régionales semblables à travers le Québec. La première entreprise d'insertion, La Relance Outaouais, a vu le jour à Gatineau en 1982 ; aujourd'hui, le Collectif des entreprises d'insertion du Québec a des membres partout au Québec. Fondé en 1995, la Coopérative d'habitation Reboul est la plus grande coopérative d'habitation en Outaouais et fait partie d'un réseau de logements collectifs présents sur tout le territoire. Gatineau a également démontré son attachement à l'économie sociale lors de la constitution de deux coopératives qui ont permis la création de la Laiterie de l'Outaouais. Il s'agit de la création de la première laiterie indépendante au Québec depuis plus de 60 ans, un tour de force dans cette industrie ultra compétitive.

L'économie sociale à Gatineau : quelques chiffres

À l'échelle du Québec et même au-delà, Gatineau s'est à maintes reprises distinguée comme un terreau hautement fertile à l'épanouissement de l'économie sociale. Selon le portrait de l'économie sociale réalisé en 2003*, Gatineau compte 207 entreprises d'économie sociale qui créent **4401 emplois**. Combiné, le chiffre d'affaires de ces entreprises est évalué à **204 578 945 \$**.

Sur les **207 entreprises d'économie sociale, 2/3 sont des OBNL et 1/3 des coopératives**.

On les retrouve surtout dans les **services de garde et aux personnes, en culture, en loisir, en tourisme et en agriculture**.

La Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Fondée en 1975 à l'initiative d'entreprises d'économie sociale de l'Outaouais, la CDROL assure le soutien à l'émergence et au développement des entreprises d'économie sociale comme outil de développement du territoire. La CDROL est une coopérative de solidarité qui rassemble environ 180 membres utilisateurs qui sont tous des entreprises d'économie sociale. Depuis 2016, par le biais d'une entente avec Investissement et Développement Gatineau (IDG), la CDROL offre des services de première ligne en économie sociale : orientation et référencement des groupes promoteurs, accompagnement technique-conseils, *coaching* et accompagnement de plan d'affaires, suivi de gestion, réseautage et promotion, formations spécialisées et veille d'opportunités.

Une contribution majeure à la transition écologique et sociale

L'économie sociale ne se résume toutefois pas à quelques statistiques sur des entreprises, leurs chiffres d'affaires et le nombre d'emplois. L'économie sociale n'est pas simplement un secteur économique basé sur des formes juridiques à propriété collective. L'économie sociale constitue d'abord et avant tout une approche de développement qui s'appuie sur une autre logique économique, celle qui met le rendement à la communauté au centre de ses préoccupations en s'appuyant sur une participation citoyenne et une gestion démocratique pour se déployer.

Or, la nécessité de trouver une autre logique économique durable est un des plus grands défis de notre époque. Les consensus scientifiques sont clairs : les impacts de la crise climatique frappent déjà de plein fouet la planète. Si rien ne change, au rythme actuel, les jeunes d'aujourd'hui pourraient voir, d'ici quelques décennies, la Terre se transformer en une étuve, où la vie elle-même sera menacée à plusieurs endroits. Les coûts économiques et sociaux se font déjà sentir à Gatineau, comme en témoignent la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, dont les inondations, les épisodes de pluies diluviennes et les canicules. Depuis longtemps, les Premières Nations sonnent l'alarme comme le font aujourd'hui les écologistes et le mouvement environnemental qui prend de la force depuis plusieurs décennies. L'implication remarquée des jeunes dans les manifestations un peu partout à travers la planète démontre que la jeune génération, comme celles qui la précèdent, s'attend à des actions plus soutenues pour la lutte aux changements climatiques. Face à l'urgence climatique, les virages que nous prenons maintenant feront la différence : tout se jouera dans les prochaines décennies. Ce même constat d'urgence s'impose en ce qui concerne les inégalités sociales qui s'accélèrent plus que jamais avec la crise actuelle.

L'économie sociale se veut une composante d'un modèle de développement durable et inclusif, qui ne s'appuie pas sur la concurrence mais plutôt sur la collaboration et la solidarité. Devant les défis sociaux, écologiques et économiques que les villes doivent relever, la vision et les valeurs de l'économie sociale constituent un maillon essentiel du développement urbain.

Une contribution à la santé de l'environnement de Gatineau

Fondée en 2005, Environ Éduqua-Action est une entreprise d'économie sociale qui a pour mission de promouvoir l'écocitoyenneté afin de contribuer à la santé de l'environnement en Outaouais. Pour réaliser sa mission, ÉÉA éduque les citoyens individuels et corporatifs de la région sur les enjeux environnementaux et les accompagne dans la mise en œuvre d'actions et de comportements durables. En plus d'un travail d'éducation et de services conseils, ÉÉA contribue à la gestion des écosystèmes urbains. Depuis 2010, ÉÉA a contribué à détourner 135 tonnes de matières résiduelles des sites d'enfouissement.

Une amélioration des politiques d'approvisionnement pour stimuler la transition : les cas de Montréal et de Longueuil

L'intégration des objectifs environnementaux et sociaux dans les politiques et pratiques d'approvisionnement est à l'ordre du jour des pouvoirs publics au niveau municipal et national.

Au Québec, les villes de Montréal et de Longueuil ont mis en place des mesures afin d'accroître les achats auprès des entreprises locales et d'économie sociale. En 2019, la Ville de Montréal a modifié sa Politique d'approvisionnement responsable et équitable afin d'intégrer le principe de préférence pour les entreprises d'économie sociale (Articles 4 et 6). La Ville de Longueuil, pour sa part, a signé en 2013 une déclaration (voir en annexe) qui reconnaît l'apport socioéconomique des entreprises collectives au dynamisme des territoires. La Ville de Longueuil peut notamment octroyer un contrat à une entreprise d'économie sociale située sur le territoire de l'agglomération même si celle-ci n'a pas fourni le plus bas prix, à condition que son offre n'excède pas de plus de 5 % celle du meilleur prix soumis.

Ainsi, l'économie sociale, par sa mission, les principes sur lesquels elle s'appuie, ses façons de faire et sa capacité d'innovation, constitue un élément essentiel à la transition écologique et sociale qui s'impose à Gatineau comme dans toutes les villes du monde, tel que l'a statué son Conseil municipal en adoptant la Déclaration universelle d'urgence climatique en 2018.

Une riche contribution au développement de la ville

Historiquement, les villes ont assumé des responsabilités diverses, dont celles d'assurer une bonne qualité de vie, un dynamisme économique et une vitalité culturelle au bénéfice de leurs populations. Toutes les administrations municipales, ici comme ailleurs, ont dû s'appuyer sur la contribution des citoyens et citoyennes, sur les entreprises et les institutions pour réaliser leurs mandats. Dans plusieurs aspects de la vie municipale, la Ville de Gatineau serait, comme toutes les villes québécoises, limitée dans sa capacité de répondre aux besoins de sa population sans une participation citoyenne par le biais des entreprises d'économie sociale et autres initiatives collectives.

Les exemples suivant en témoignent :

Partenaire de la ville pour un accès à la culture

L'Arti-Show et l'Avant-Première, deux OBNL œuvrant dans le milieu de la culture, s'unissent pour créer un pôle culturel structurant pour les arts vivants. Avec la collaboration de la Ville de Gatineau pour avoir accès à un bâtiment qui sera restauré, le futur Centre des arts de la scène pourra devenir une destination. Dans ce projet, l'accès au financement requis pour la restauration du bâtiment sera facilité par le statut d'OBNL culturel de L'Arti-Show et l'Avant-Première qui est éligible à des programmes destinés aux organisations culturelles. La collaboration entre la municipalité et ces promoteurs créera ainsi un important effet levier qui mènera à la restauration d'un bâtiment patrimonial et à la création d'un espace artistique adapté aux besoins du milieu.

Partenaire de la ville pour l'accès à un logement décent

Avec l'appui de la municipalité et l'accompagnement d'un groupe de ressources techniques en habitation communautaire, le Centre Intersection, qui œuvre auprès de personnes souffrant de problèmes de santé mentale, a été en mesure d'offrir à sa clientèle un immeuble comportant 35 logements abordables. Combiné aux divers services de soutien de l'équipe de professionnels du Centre, l'accès à ces logements permet à des personnes fragilisées d'avoir plus facilement recours aux ressources nécessaires pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Partenaire de la ville dans la gestion des matières résiduelles

La Relance compte plus de 200 employés et met en œuvre des solutions durables au développement de l'emploi, à l'insertion sociale et au respect de l'environnement. Toujours en croissance, La Relance, avec ses différents services (entretien ménager, transport, réemploi et recyclage des matières résiduelles) et en collaboration avec ses partenaires, offre les bons outils aux chercheurs d'emploi et aux entrepreneurs à la recherche de main-d'œuvre à Gatineau. Son chiffre d'affaires a dépassé 5 millions \$ en 2019. Depuis plusieurs mois, la Ville de Gatineau a développé une relation d'affaires avec La Relance afin d'assurer la gestion des matières résiduelles (encombrants) dans le but de favoriser le réemploi ou le recyclage et de permettre ainsi l'atteinte des cibles décrites dans le plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la Ville de Gatineau.

Partenaire de la ville pour un système alimentaire durable

Les Serres urbaines Notre-Dame (SUN) est une entreprise vouée à l'agriculture de proximité et à la revitalisation urbaine. L'expérience des Serres urbaines Notre-Dame illustre bien l'interface entre les enjeux de développement urbain, le rôle de l'administration municipale et l'apport de l'économie sociale. Le quartier Notre-Dame est un ancien quartier industriel et commerçant qui peine à se réinventer. La Ville de Gatineau a initié une démarche de revitalisation urbaine et un projet économique phare a été choisi : Les Serres urbaines Notre-Dame. Les efforts conjugués de plusieurs, dont l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, ont joué un rôle déterminant dans le développement de cette initiative citoyenne. Cette entreprise d'économie sociale va exploiter un complexe qu'aphonique vertical commercial et animer des jardins communautaires. À ce jour, ce projet a obtenu plusieurs investissements externes considérables, dont la donation par l'usine Résolu d'un terrain d'une valeur de près d'un million de dollars et plusieurs financements par les partenaires de la finance solidaire tel que le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour la phase de prédémarrage.

Partenaire de la ville en sports et loisirs

Dans le but de bonifier l'offre d'installations sportives pour sa population, la Ville de Gatineau est partenaire de l'OBNL Vision Multisports Outaouais (VMSO) pour la construction et la gestion d'infrastructures sportives. Cette collaboration s'est mise en place avec le complexe multi-glaces Branchaud-Brière. Ce complexe, d'une valeur de 33 millions de dollars, permet aux jeunes et moins jeunes d'avoir accès à des infrastructures de qualité. Les surplus accumulés par cette entreprise sont réinvestis dans l'amélioration continue des équipements.

Partenaire de la ville pour améliorer la qualité de vie des quartiers

Site unique en son genre dans la région, le **Parc écologique Dalton**, situé dans le secteur de Templeton, est né de l'initiative de bénévoles du quartier qui y ont aménagé et reconstruit plusieurs bâtiments et infrastructures d'époque : ponts couverts, gare, cabane à sucre, chapelle, serre et école de rang. Cet OBNL, dont la mission se concentre autour de la valorisation du patrimoine et de la transmission des savoir-faire ancestraux, dispose d'une entente avec la Ville de Gatineau. Cette entente prévoit que l'OBNL va bénéficier d'un soutien financier au démarrage mais que, progressivement, le développement des activités et des sources de revenus va tendre vers la mise en place d'un modèle d'affaires durable.

Partenaire de la ville pour une mobilité durable

Né d'une initiative conjointe entre la Ville de Gatineau, la Société de transport de l'Outaouais et Vivre en Ville, MOBI-O est un OBNL qui a pour mission de favoriser le développement, la mise en œuvre et la promotion de solutions durables en matière de mobilité. Desservant des clientèles principalement institutionnelles, privées ou associatives, MOBI-O s'est constitué une expertise spécifique à Gatineau et sa région. Depuis près de 10 ans, une entente de collaboration avec la Ville de Gatineau permet à la municipalité de concourir à certaines actions de sa Politique environnementale et de son Plan de déplacements durables.

Un levier pour un enrichissement collectif au service de la population

L'économie sociale est trop souvent vue comme une économie assistée, concentrée dans le secteur des services sociaux. Il s'agit d'une fausse perception qui ne survit pas à l'analyse des faits. Les entreprises d'économie sociale, au contraire, réussissent souvent à obtenir des résultats que ni le secteur privé ou public ne sont en mesure de produire, car elles suivent une autre logique qui est celle du rendement à la collectivité. Elles ne constituent pas une « concurrence déloyale » mais plutôt un élément complémentaire dans une économie plurielle. La contribution particulière des entreprises d'économie sociale s'appuie sur plusieurs éléments distinctifs: leur capacité de mobiliser une diversité de ressources, allant de la vente de produits et services à l'investissement privé jusqu'à l'apport bénévole de ses membres et de la communauté qu'elles desservent, le rendement à la communauté plutôt qu'aux actionnaires externes, des pratiques qui consacrent les excédents (profits) au service de l'amélioration de l'accessibilité ou de la qualité. Ce faisant, elles réussissent à faire mieux et faire plus avec les mêmes ressources.

Si les entreprises d'économie sociale s'appuient, en premier lieu, sur les ressources locales, elles font partie d'un écosystème plus vaste qui contribue également à leur développement. Ainsi, à Gatineau, le dynamisme des entrepreneurs collectifs a permis d'attirer des investissements importants de l'extérieur de la région et de bénéficier d'apports publics et privés importants.

L'économie sociale attire des investisseurs à Gatineau

La vitalité des entreprises d'économie sociale à Gatineau a permis d'attirer de nouveaux capitaux dans la région. La Fiducie du Chantier de l'économie sociale a investi 2 870 852\$ en capital patient dans 9 entreprises de l'Outaouais, générant des investissements de 36 645 237 \$. Depuis sa création en 1997, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) a investi 1 853 908 \$ dans 83 entreprises, dont 49 coopératives et 34 organismes sans but lucratif. Le montant total des investissements dans ces projets est 22 105 165 \$.

Gatineau s'est également distinguée dans l'octroi des contributions du programme fédéral présenté dans le cadre d'une stratégie canadienne en innovation sociale et finance sociale. Ensemble, 10 entreprises de Gatineau ont bénéficié de 536 000\$ du programme « Préparation à l'investissement » sur un total de près de 7 millions pour tout le Québec.

De plus, les entreprises d'économie sociale ont une espérance de vie hors norme. Les statistiques le démontrent : la survie des entreprises collectives dépasse de manière significative celle des entreprises privées. Après 10 ans d'existence, le taux de survie de l'entreprise privée est de 10% alors qu'il s'élève à 45% en entreprise collective*. Il ne faut pas se surprendre : les citoyens, les usagers ou la communauté environnante ne se résignent pas facilement à perdre une initiative née en réponse à un besoin ou une aspiration collective. L'ancrage local des entreprises d'économie sociale constitue un facteur clé de leur longévité.

* (Source : *Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2008), Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec, 94 pages.*)

L'économie sociale source d'innovation en milieu urbain

Les défis auxquels font face la Ville de Gatineau, qu'ils soient environnementaux, sociaux sanitaires ou culturels, sont de plus en plus complexes. Soulignons notamment le défi de la diversité et de la réconciliation nécessaire avec les Premières Nations, qui posent autant de défis dans le développement des villes.

Les réponses à l'ensemble de ces défis ne sont pas créées isolément ; elles naissent plutôt de l'action citoyenne, de la recherche de nouvelles pistes de développement dans des approches intégrées mariant impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Ces innovations sociales, comme on les nomme aujourd'hui, naissent de processus d'apprentissage collectifs, d'essais et d'erreurs et sont différents l'un de l'autre compte tenu des contextes propres à chaque milieu. Les résultats de ces innovations sociales en milieu urbain prennent souvent la forme d'entreprises d'économie sociale, en raison de la grande capacité de mobiliser une diversité d'acteurs et d'intégrer plusieurs dimensions et plusieurs types de ressources au service du bien commun.

L'économie sociale en milieu autochtone : le Centre d'amitié autochtone de Val-D'Or

Le Centre d'amitié autochtone de Val-D'or est un carrefour de services pour les autochtones en milieu urbain. Sa vision est celle d'être « un chef de file d'une société civile autochtone engagée et de contribuer activement au développement social, communautaire, économique et culturel de sa collectivité par des stratégies innovatrices et proactives ». Pour concrétiser cette vision, le Centre d'amitié a pris un « virage » économie sociale il y a vingt ans. Ce virage a permis d'entreprendre collectivement afin d'offrir de nouveaux services et de créer des emplois de qualité.

Aujourd'hui, le Centre a développé les initiatives suivantes en économie sociale : un service alimentaire et traiteur, un service d'hébergement (24 chambres/50 oreillers), un comptoir-boutique, des services locatifs, l'habitation communautaire (24 unités pour des familles) et un volet de tourisme autochtone (Site culturel Kinawat).

Le Centre de Val-D'Or fait partie du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). Ce réseau offre un soutien à l'ensemble de ses membres présents dans 11 villes du Québec dont plusieurs développent des initiatives en économie sociale.

Si l'innovation sociale se fait dans l'action par essais et erreurs, la systématisation des connaissances acquises par ces pratiques et leur dissémination requièrent la collaboration de la recherche et de l'enseignement supérieur. Gatineau bénéficie déjà de la collaboration de nombreux partenaires dont l'UQO | Université du Québec en Outaouais, le Cégep de l'Outaouais, le Centre de recherche en développement territorial, le centre de liaison et de transfert de connaissances, TIESS (Territoires innovantes en économie sociale et solidaire) et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

La Ville de Gatineau sort et sortira gagnante de son appui à l'économie sociale qui a démontré son potentiel d'innovation dans la réponse à des défis urbains complexes. La politique d'économie sociale permettra de renforcer la capacité de la municipalité d'innover et d'appuyer des innovations citoyennes au bénéfice de la collectivité.

Incubateur en économie sociale de l'Outaouais

Certains groupes promoteurs de projets d'économie sociale ont besoin d'un accompagnement plus serré de façon à développer rapidement leur projet d'entreprise. La CDROL offrait déjà, de façon informelle, la possibilité de travailler en mode « intensif » à ceux qui en exprimaient le besoin, mais le partenariat avec les caisses Desjardins de l'Outaouais a permis de systématiser cette pratique au sein de cohortes et de services d'incubation d'entreprises collectives.

En septembre 2017, l'Incubateur en économie sociale de l'Outaouais, un OBNL constitué par le Pôle d'économie sociale, la CDROL et le Cégep de l'Outaouais, accueillait sa première cohorte. Depuis sa création, 10 entreprises ont profité de l'accompagnement de l'incubateur.

Il faut souligner que l'Incubateur adapte la méthode de Tag35, un incubateur en économie sociale situé en Ille-et-Vilaine en Bretagne, et intègre des méthodes inspirées d'incubateurs similaires à Puebla au Mexique et Barcelone en Catalogne. Cette collaboration avec l'international permet à l'Outaouais de gagner du temps et de l'expertise technique. D'autres projets avec les villes de Rennes et de Barcelone permettent, par ailleurs, aux acteurs gatinois de l'économie sociale d'échanger et de s'inspirer des meilleures pratiques.

Une contribution à la redéfinition des relations entre l'administration publique et les citoyen(n)es : les communs urbains

Le potentiel d'innovation des entreprises collectives ne se limite pas à la production de biens et services. Par sa mission de service à la collectivité, l'économie sociale se positionne comme partenaire de première ligne de l'administration publique dans la recherche du bien commun. Cette approche remet en question le rôle traditionnel de l'administration publique et sa culture organisationnelle. Elle positionne le citoyen comme acteur et non pas comme « client » des services municipaux. Elle offre un ensemble de possibilités à la fonction publique d'identifier des partenariats fiables et compétents pour la réalisation d'un ensemble d'activités reliées à leurs mandats. Pour ce faire, elle exige une ouverture à l'innovation, une reconnaissance de l'apport central des citoyens et citoyennes à la gestion de la « cité » et une capacité de sortir des silos qui empêchent la mise en place d'approches intégrées tenant compte de l'ensemble des dimensions de la vie urbaine.

Cette nouvelle façon de faire des administrations municipales s'exprime par une diversité de nouvelles pratiques en gouvernance urbaine. Au cours de la dernière décennie, la reconnaissance du rôle central de la participation citoyenne trouve notamment écho dans le mouvement des communs urbains. Ce concept, reconnu officiellement dans des chartes adoptées par de nombreuses villes européennes, aux États-Unis et ailleurs, réfère aux pratiques d'action collective dans les villes qui peuvent prendre la forme de jardins partagés, d'espaces publics, de bâtiments occupés, de bibliothèques, de logements ou services urbains (eau, énergie, déchets). Les communs urbains sont ainsi des ressources partagées en ville qui sont gérées et préservées par une communauté habitant à proximité ou utilisant ces ressources.

Bologne : La ville comme communs

Bologne, une ville italienne de 389 000 habitants, est une pionnière dans le domaine des communs urbains. En 2001, le principe de subsidiarité a été instauré en Italie. Il stipule que les pouvoirs publics peuvent favoriser « l'initiative autonome des citoyens, seuls et associés, pour le développement d'activité d'intérêt général, sur la base du principe de subsidiarité ». Aujourd'hui, Bologne soutient des pactes avec des groupes de citoyens par un processus fluide. Des propositions d'initiatives se font en ligne, puis sont prises en charge par l'équipe dédiée de la ville pour répondre à ces demandes. Un accord tacite est fourni au bout de 15 jours. Les pactes bolognais sont publiés sur le site de la ville, accompagnés de toutes les informations nécessaires au citoyen pour contacter les personnes en charge ou pour commenter.

Dans de nombreux cas, ces initiatives collectives évoluent, débutant comme des regroupements informels pour évoluer vers la mise en place d'une entreprise ou d'une organisation collective. Ce qui est le cas à Gatineau où de nombreuses initiatives citoyennes, telles que la Fondation forêt Boucher, la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche et le Centre nautique de la Lièvre sont nées d'une mobilisation citoyenne et sont, aujourd'hui, structurées comme entreprises d'économie sociale.

La Fondation forêt Boucher : la gestion citoyenne d'une forêt municipale

Née d'une mobilisation citoyenne, la Fondation forêt Boucher (FFB) est un OBNL créé en 2007 ayant la mission de protéger, de préserver et de mettre en valeur la flore et la faune de la forêt Boucher. À la suite de ses actions, la Ville de Gatineau s'est engagée à créer un parc urbain en acquérant les terrains et en octroyant le statut d'éco territoire à l'ensemble de cette forêt urbaine d'une superficie de plus de 700 acres. En 2019, la municipalité a fait le choix d'octroyer la gestion de cet espace à cette entreprise d'économie sociale. En plus du contrat de gestion entre la Ville et la FFB, plusieurs activités et services seront mis en place dans le but non seulement de dynamiser l'occupation du territoire, mais aussi de générer des revenus. Pour la réalisation des études et des plans préliminaires, la FFB a déjà obtenu plusieurs financements externes en provenance de divers bailleurs de fonds. Ces financements pourront multiplier les retombées générées par les investissements de la Ville.

Si Gatineau est déjà le foyer de nombreux communs urbains, force est de constater que l'administration municipale n'est pas suffisamment équipée pour soutenir l'épanouissement de cette approche citoyenne. La politique en économie sociale est une occasion privilégiée pour soutenir l'évolution de la culture et des structures municipales en faveur d'un partenariat enrichissant et structurant entre l'administration municipale, les citoyens et les organisations collectives dans un objectif de développement exemplaire de la Ville de Gatineau.

Une contribution au renforcement d'un sentiment d'appartenance et d'une citoyenneté active

La crise de la COVID-19 a démontré sans équivoque que les pouvoirs publics ne peuvent résoudre seuls les grands défis sociaux. L'apport des organisations collectives et celui des groupes de citoyens sont des composantes fondamentales d'une réponse à la pandémie.

Ce constat est le même en ce qui concerne la vie urbaine. Sans la contribution des citoyens et citoyennes, il sera impossible d'imaginer, de déployer et d'assurer le succès d'initiatives assurant une qualité de vie et un dynamisme socioéconomique à Gatineau. Ajoutons aussi que cet apport des citoyens permet de réinventer les liens entre la vie urbaine et rurale par le biais d'initiatives comme le Marché de l'Outaouais qui a vu croître massivement ses ventes de produits auprès de sa clientèle urbaine.

Il s'agit d'un des grands défis des démocraties modernes et, sans fournir toutes les réponses, l'économie sociale constitue un vecteur majeur de contribution citoyenne aux affaires de la ville. En ce faisant, l'économie sociale contribue au renouvellement et au dynamisme de la démocratie municipale à Gatineau en enrichissant le processus électoral aux quatre ans d'une démocratie participative dans la gestion même de la vie gatinoise.

Cette participation citoyenne constitue également un élément de réponse au contexte particulier de Gatineau, qui accueille des gens de partout au Québec et d'ailleurs, attirés par les emplois dans la fonction publique fédérale. La présence de ces nouveaux résidents est une occasion, mais elle contribue également à affaiblir le sentiment d'appartenance de gens qui n'ont pas de racines dans le territoire. L'économie sociale, par l'engagement collectif, peut grandement contribuer au renforcement de la cohésion sociale de la ville en cristallisant un sentiment de fierté et d'appartenance. En effet, c'est bien souvent par un engagement citoyen que des nouveaux résidents de Gatineau développent un sentiment d'appartenance à leur quartier, à la municipalité ou à la région.

La Laiterie : une mobilisation exceptionnelle du milieu

Fierté régionale, la Laiterie de l'Outaouais constitue la première expérience québécoise de création d'une entreprise mixte, alliant à la fois une coopérative de travailleurs actionnaires, une coopérative de consommateurs ainsi que des promoteurs privés dans l'opération d'une laiterie moderne, devenue depuis un succès commercial et, surtout, une source de fierté et d'estime dans la population.

La coopérative de solidarité Le Droit : une reprise collective pour le maintien d'un média de proximité

À la suite de l'annonce de la fermeture de plusieurs quotidiens régionaux par le Groupe Capital Médias (GCM), les travailleurs du journal Le Droit et la population se sont mobilisés pour procéder à une reprise collective. Cette importante mobilisation a mené à la création de la Coopérative de solidarité Le Droit et le maintien d'une source importante d'information professionnelle, indépendante et de qualité au service de la vitalité démocratique, sociale, culturelle et économique régionale.

Les conditions de réussites réunies à Gatineau

Gatineau possède un ensemble d'atouts qui font d'elle une ville à fort potentiel en matière d'économie sociale. Déjà la Ville apporte son soutien à l'économie sociale par une diversité de mesures structurantes et ponctuelles. Une présence historique et forte d'entreprises d'économie sociale, des acteurs de développement compétents et réseautés au niveau local, régional, national et international, une citoyenneté active dans un ensemble de secteurs ainsi qu'une administration municipale ouverte constituent des éléments clés de la réussite de cette politique.

Par son implication dans des associations municipales sur le plan québécois (Union des municipalités du Québec - UMQ), canadien (Fédération canadienne des municipalités - FCM) et international (*Global Social Economy Forum* - GSEF), la Ville de Gatineau est également en mesure de tirer des leçons des meilleures pratiques d'ailleurs et de s'en inspirer pour son propre développement.

En structurant ses interventions en économie sociale sur la base de ces atouts, la Ville de Gatineau a le potentiel de devenir un chef de file au Québec dans le domaine avec la mise en œuvre de cette politique. Elle pourrait, par le fait même, contribuer à l'avancement de l'ensemble de la société québécoise dont elle fait partie.

3

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

- 1/** Favoriser l'émergence, la consolidation et le développement d'entreprises collectives dans un ensemble de secteurs d'activités économiques
- 2/** Développer, au sein de l'administration municipale, une culture et des pratiques valorisant l'économie sociale comme solution distinctive à des besoins spécifiques
- 3/** Contribuer à la réponse aux besoins existants et futurs des citoyens et citoyennes de Gatineau
- 4/** Reconnaître et promouvoir la capacité de l'économie sociale de renforcer la vitalité économique, sociale et culturelle de Gatineau
- 5/** Contribuer à la mise en place de conditions pour faciliter la participation citoyenne dans l'émergence et la consolidation d'initiatives contribuant à la vitalité économique, sociale et culturelle de Gatineau
- 6/** Maximiser le potentiel de l'économie sociale comme composante d'une transition écologique et sociale à Gatineau

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE

4

Orientation 1

Reconnaître et promouvoir la contribution de l'économie sociale au développement de Gatineau

La reconnaissance de l'économie sociale et de son potentiel comme vecteur de développement constitue un défi constant et la promotion doit faire partie des actions à mener en continu. Cette promotion doit se faire autant à l'extérieur de l'administration municipale qu'au sein de ses rangs. Des efforts particuliers doivent être mis auprès de la jeunesse gatinoise qui démontre un grand intérêt pour les valeurs et les approches à la base des initiatives en économie sociale. Des actions de promotion dans les institutions d'enseignement mais également auprès du grand public constituent un moyen privilégié pour accroître l'activité entrepreneuriale et la création de nouvelles entreprises à Gatineau. Les réseaux dédiés à l'accueil des nouveaux arrivants sont également des espaces de promotion prioritaires alors que l'économie sociale représente pour ces derniers un outil d'intégration socioéconomique original susceptible de répondre aux aspirations de plusieurs entrepreneurs potentiels.

Orientation 2

Accompagner les entrepreneurs collectifs dans le démarrage, la consolidation et le développement d'entreprises d'économie sociale

Gatineau est le foyer d'une forte croissance de l'entrepreneuriat collectif au cours de la dernière décennie. Un des facteurs clés de cette réussite est la présence d'acteurs spécialisés en économie sociale. Ces ressources permettent aux entrepreneurs potentiels de passer de l'idéation et le rêve à la création d'une entreprise viable. La poursuite et la bonification de ces services d'accompagnement constituent un axe central de cette politique. Un des éléments de soutien à bonifier est celui relié aux défis du virage numérique, un virage essentiel pour toute entreprise.

Orientation 3

Favoriser et soutenir la participation citoyenne dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovatrices au service du bien commun

La participation citoyenne est un atout majeur pour Gatineau mais il y a lieu de s'inspirer d'autres municipalités pour aller encore plus loin dans sa reconnaissance et son soutien. En Europe et aux États-Unis, le concept de la ville comme communs se répand. Des villes adoptent des « chartes des communs » et s'engagent ainsi à générer une diversité d'ententes de collaboration entre les pouvoirs locaux et les citoyens, entreprises et organisations pour le développement de projets, la gestion d'espaces publics ou l'organisation d'activités variées. Les résultats sont probants et méritent d'être source d'inspiration pour Gatineau. (Voir Annexe 2)

Orientation 4

Renforcer le partenariat entre la ville et les entreprises d'économie sociale dans un ensemble de secteurs d'activités économiques

L'économie sociale réfère, en premier lieu, à des entreprises et des organisations mais la raison d'être de celles-ci est de répondre aux besoins et aux aspirations des collectivités. Ainsi, ces entreprises collectives constituent un outil privilégié pour l'administration municipale et le plein potentiel de leur contribution est loin d'avoir été atteint. Ainsi, cette politique se veut un moyen de mettre en lumière la contribution actuelle de l'économie sociale dans une diversité de secteurs et, surtout, de se doter de moyens pour aller plus loin.

Orientation 5

Maximiser l'utilisation des leviers municipaux pour renforcer la contribution de l'économie sociale au développement de Gatineau

Les entreprises et organisations d'économie sociale sont des partenaires essentiels pour Gatineau qui, comme les autres municipalités, doit assumer des responsabilités accrues sans accès aux ressources suffisantes pour les réaliser seule. Pour renforcer ces partenariats, il n'est pas nécessaire d'accroître de manière très importante de nouvelles ressources financières pour l'économie sociale ; il s'agit plutôt de mieux utiliser les leviers déjà à disposition. Pour cette raison, il est proposé de revoir l'utilisation de plusieurs mandats centraux de la ville, soit l'approvisionnement, les investissements dans les infrastructures, la gestion de programmes et l'organisation interne, pour atteindre les objectifs de la politique.

SUIVI ET MISE EN OEUVRE

5

La Politique d'économie sociale de la Ville de Gatineau se concrétisera par la réalisation d'un premier plan d'action d'une durée de quatre ans, qui sera élaboré par un comité de travail constitué à cette fin, qui aura également le mandat de formuler des recommandations au conseil sur la gouvernance à privilégier pour le suivi du plan d'action. Le comité, sous la gouverne de la direction générale, rassemblera des membres des commissions concernées, dont la Commission de développement économique, ainsi que des partenaires locaux détenant une expertise particulière dans le domaine de l'économie sociale.

La Ville s'assurera que la mise en œuvre de la politique et de son plan d'action s'effectue à un niveau assurant sa transversalité afin d'optimiser la contribution de l'ensemble des champs d'action interpellés, en étroite collaboration avec les acteurs pertinents de la communauté.

LEXIQUE ET ACRONYMES

6

Lexique

Voici une liste des termes fréquemment utilisés aux fins de la Politique d'économie sociale de la Ville de Gatineau.

Entreprises d'économie sociale : terme regroupant l'ensemble des modèles entrepreneuriaux faisant partie de l'économie sociale telle que définie par la Loi sur l'économie sociale, c'est-à-dire les coopératives, les organismes à but non lucratif (OBNL) ayant un volet marchand et les mutuelles.

Coopérative : En vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, une coopérative est une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

OBNL (avec volet marchand) : Association de personnes ou de sociétés constituées en personne morale sans but lucratif possédant une mission sociale et mettant en œuvre des activités marchandes telles que vendre des produits ou services en vue de mener à bien sa mission.

Transition écologique et sociale : La transition écologique et sociale est une proposition de réorientation des pratiques et des structures économiques, territoriales, sociales, politiques et même technologiques par le biais de nouvelles organisations entrepreneuriales, citoyennes et partenariales axées sur l'accroissement des dimensions qualitatives du bien-être et visant la réduction de l'impact environnemental de l'économie.

Finance sociale et solidaire : La finance **sociale et solidaire** prend en compte des considérations éthiques, sociales et environnementales, en plus des objectifs financiers traditionnels. Les décisions d'investissement ou de placement sont principalement centrées sur des projets de développement économique communautaire et d'entreprises d'économie sociale.

Innovation sociale : Une innovation sociale est une **nouvelle** idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui **répond** plus adéquatement et plus durablement que les **solutions existantes** à un **besoin social** bien défini, une solution qui a trouvé **preneur** au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un **bénéfice mesurable** pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est **transformatrice et systémique**. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

Liste des acronymes

- AIMF : Association internationale des maires francophones
- CDROL : Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides
- CREDDO : Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
- CRISES : Centre de recherche sur les innovations sociales et l'économie sociale
- ECPAR : Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable
- EEA : Enviro Éduc-Action
- ESS : Économie sociale et solidaire
- FCM : Fédération canadienne des municipalités
- FFB : Fondation forêt Boucher
- GSEF : Global social economy forum
- GRT : Groupe de ressources techniques
- IDG : Innovation et développement Gatineau
- IES07 : Incubateur en économie sociale de l'Outaouais
- MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MEI : Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- OBNL : Organisme à but non lucratif
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
- ONU : Organisation des Nations Unies
- PAGES : Plan d'action gouvernemental en économie sociale
- RISQ : Réseau d'investissement social du Québec
- RTES : Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire
- SPCA : Société protectrice des animaux
- Table agro : Table agroalimentaire de l'Outaouais
- TIESS : Territoires innovants en économie sociale et solidaire
- UMQ : Union des municipalités du Québec
- UNRISD : United Nations Research Institute on Social Development
- UQO : Université du Québec en Outaouais
- VMSO : Vision multisports Outaouais

ANNEXES

LOI SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

ANNEXE 1

Le 10 octobre 2013, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité la Loi sur l'économie sociale. Cette loi reconnaît et encadre l'économie sociale du Québec et établit un lieu de dialogue permanent avec le gouvernement dans le but de poursuivre la mise en place de nouvelles politiques publiques.

Au début, c'était le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui a parrainé le projet de loi. Aujourd'hui, le ministère de l'Économie, de l'Innovation est chargé de son application et la responsabilité politique est assumée par la ministre déléguée au Développement économique régional. Un bureau de l'économie sociale est intégré à ce ministère.

Les trois objectifs principaux de la loi sont :

- 1/** De promouvoir l'économie sociale comme levier de développement socioéconomique;
- 2/** De soutenir le développement de l'économie sociale par l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'intervention, dans une perspective de cohérence gouvernementale et de transparence ;
- 3/** De favoriser, pour les entreprises d'économie sociale, l'accès aux mesures et aux programmes de l'Administration.

La Loi sur l'économie sociale est une loi-cadre, ce qui implique que son application s'étende à l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Ainsi, tous les ministères et organismes publics doivent appliquer les principes de la loi qui visent, entre autres, de mettre fin à la discrimination sur la base du statut juridique dans le déploiement de programmes gouvernementaux.

La loi reprend la définition large et inclusive de l'économie sociale ainsi que des principes de base de cette forme d'entreprise, reconnaissant du même coup les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif.

La loi établit la volonté du gouvernement de favoriser le développement de l'économie sociale, notamment par l'augmentation des achats publics, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux financements des entreprises et la mise en place de mesures de suivi et de reddition de comptes.

La loi reconnaît également l'importance d'un partenariat entre l'État et les acteurs de l'économie sociale, y inclut dans le développement même de nouvelles politiques et mesures. Elle reconnaît ainsi le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité comme les deux interlocuteurs principaux du gouvernement en matière d'économie sociale. Elle souligne également le rôle des acteurs sectoriels et régionaux ainsi que les organisations de soutien. Elle entérine le processus de co-construction des politiques et mesures pour l'ES et institue une Table des partenaires nommés par le ministre.

La Table des partenaires est composée du ministre et des représentants du ministère de l'Économie et de l'Innovation, du Chantier de l'économie sociale, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec et des représentants de 2 Pôles régionaux d'économie sociale (élus par leurs pairs au sein du réseau des Pôles).

La loi exige l'adoption d'un plan d'action quinquennal, connu sous le nom de Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES). Le premier PAGES s'est déployé de 2014 à 2019. Le prochain PAGES, dont la finalisation a été retardée par la pandémie, sera dévoilé à l'automne 2020.

L'adoption de la loi-cadre a été une avancée importante dans la reconnaissance de l'économie sociale. Elle a été inspirée de lois semblables d'autres pays. Aujourd'hui, des lois-cadres en économie sociale ont été adoptées dans de nombreux pays, dont la France, l'Espagne, le Mexique, le Portugal, la Colombie, le Cameroun, l'Équateur et le Maroc.

LES VILLES COMME COMMUNS

ANNEXE 2

Les communs : Pour une gestion collective des ressources

Les communs ont une longue histoire qui remonte à bien avant la naissance du capitalisme et de l'État moderne et réfèrent à la mise en commun de ressources, notamment des pâturages et d'autres ressources au bénéfice de l'ensemble d'une communauté d'ayant droit. Pendant de nombreuses années, le concept a été rejeté, considéré comme inefficace, au profit de l'action privée ou publique.

Les travaux du Prix Nobel de l'économie, Elinor Ostrom, ont remis ce concept en jeu. Ostrom a démontré que les communs constituent un modèle économique viable qui permet de préserver, voire d'enrichir les ressources. Laboratoires de gouvernance démocratique, les communs redonnent du pouvoir aux individus et permettent une démocratisation de la gestion des ressources.

Ainsi, le concept des communs revient en force depuis plusieurs années, accéléré par la recherche de solutions face à l'urgence climatique et les inégalités sociales croissantes. La logique derrière le concept des communs s'impose de plus en plus dans les processus de développement des territoires et la nécessaire transition écologique et sociale.

À quoi réfèrent les communs?

Les communs sont des ressources partagées et gérées collectivement par une communauté. Ils proposent une façon de faire différente, centrée davantage sur la valeur d'usage que sur la valeur d'échange (propriété), sur le collectif plutôt que sur l'individuel. Ils s'inscrivent dans la durabilité et la pérennité.

Les communs ne le sont pas par nature. Ce ne sont pas simplement des éléments comme l'eau, l'air, la terre ou des notions telles que l'éducation. Il faut les considérer comme des institutions fondées sur trois éléments : 1) un bien, un espace ou une ressource partagée ; 2) une communauté d'usagers ; 3) un modèle de gouvernance permettant au collectif de gérer la ressource. Les communs font primer le droit d'usage sur la propriété, c'est-à-dire que les personnes qui utilisent une ressource donnée peuvent participer à sa coproduction, sa reproduction et sa gestion de façon démocratique, sans pouvoir la détruire, la revendre ou l'aliéner. Les communs existent grâce à des processus continus de « commoning », c'est-à-dire des pratiques collectives de mise en commun qui permettent de prendre soin d'un bien mis préalablement en partage. Voici une liste non exhaustive de communs qui peuvent se décliner sous différentes formes :

Communs de subsistance : terres agricoles, forêts, zones de pêche etc.

Communs fonciers : fiducies foncières communautaires, parcs cogérés par les habitants, ruelles vertes

Communs numériques : Wikipédia, logiciels libres, données cartographiques

Communs immatériels : savoir-faire traditionnels, communs de la connaissance

Communs civiques : réseaux d'entraide, monnaies locales complémentaires, bibliothèques d'outils

Communs de production : entreprises autogérées, fab labs, ateliers de réparation

Communs locaux : espaces publics, espaces régionaux (réserves fauniques) ou globaux (Antarctique).

À l'échelle des villes, les communs urbains sont des espaces, infrastructures, données, équipements et services locaux qui fonctionnent selon la logique des communs. Cela signifie que les communs (lieux, services, biens et ressources partagées) doivent nécessairement inclure une gestion collective qui inclut les citoyen·ne·s, usager·e·s, résident·e·s et groupes concernés. De plus, les communs ne peuvent reposer sur le modèle de l'entreprise privée ou être administrées exclusivement par les pouvoirs publics. À chaque fois, c'est la communauté des usagers qui doit être au cœur du modèle de gouvernance. Ni privés ni publics, les communs offrent une réponse à des problèmes de dépossession et d'exclusion. Ils remettent en question le paradigme de la propriété individuelle exclusive. Privilégiant l'usage des ressources sur leur détention, ils développent des processus collectifs (« commoning ») dont une communauté se dote pour gérer des ressources sur lesquelles elle revendique des droits. Les communs favorisent la création de richesses par la mise en commun de ressources intellectuelles, sociales, matérielles et environnementales.

Une forte présence au Québec

Au Québec, la logique des communs est déjà présente dans de nombreux secteurs et de nombreuses régions, où elle permet de résoudre des défis bien concrets. En premier lieu, l'économie sociale, fort présente au Québec, est une forme plus structurée des communs. Bien ancrées dans l'économie réelle, ces initiatives naissent de la volonté entrepreneuriale de personnes qui se regroupent pour produire des biens et des services contribuant à un enrichissement collectif qui ne se compte pas seulement en dollars. Au-delà des entreprises collectives, les communs au Québec se déploient par de nombreuses initiatives fondées sur l'échange, la réciprocité et l'établissement progressif de règles d'usage : ruelles vertes mises en place par des comités de citoyens, la gestion de parcs ou d'espaces publics par des usagers, les réseaux de co-voiturage, des logiciels libres et des communautés virtuelles qui alimentent collectivement des bases de données. À Gatineau, la Fondation forêt Boucher est un exemple marquant des communs.

Un déploiement au niveau international

L'intérêt pour l'approche des communs est en pleine expansion à travers la planète. À Barcelone, le gouvernement municipal a adopté un plan stratégique pour soutenir les communs avec trois axes principaux : démocratie active, action communautaire et technologies au service des citoyens. Plusieurs actions de soutien aux communs urbains barcelonais voient le jour : un programme pour l'autogestion des espaces à usage communautaire, dont la première étape a été le recensement unifié des espaces publics ; de nouveaux outils et critères dans les processus d'adjudication publique pour promouvoir l'autogestion, la transparence et la balance communautaire, etc.

À Bologne, Italie, le *Laboratory for the Governance of Commons* (LabGov) est un organisme de recherche et d'expertise conseil dédié au développement des communs. LabGov étudie présentement plus de 400 initiatives de communs dans 130 villes afin de partager les apprentissages et soutenir le déploiement de politiques municipales en faveur des communs. À Bologne même, Lab Gov coordonne une initiative visant à encourager le développement d'une ville partagée où les routes urbaines sont des biens communs. En outre, il travaille à la mise sur pied d'une agence chargée des biens communs industriels et culturels.

Aux États-Unis, l'organisation *Living Cities* collabore avec des intervenants dans 40 villes américaines afin de trouver de nouvelles façons d'améliorer le bien-être des personnes à faible revenu avec des communs urbains. *Reimagining the Civic Commons* est une de leurs initiatives qui lutte contre la fragmentation économique et sociale dans les villes par la revitalisation des espaces publics, comme les parcs, les esplanades, les sentiers et les bibliothèques, afin d'y rassembler des gens de différents milieux.

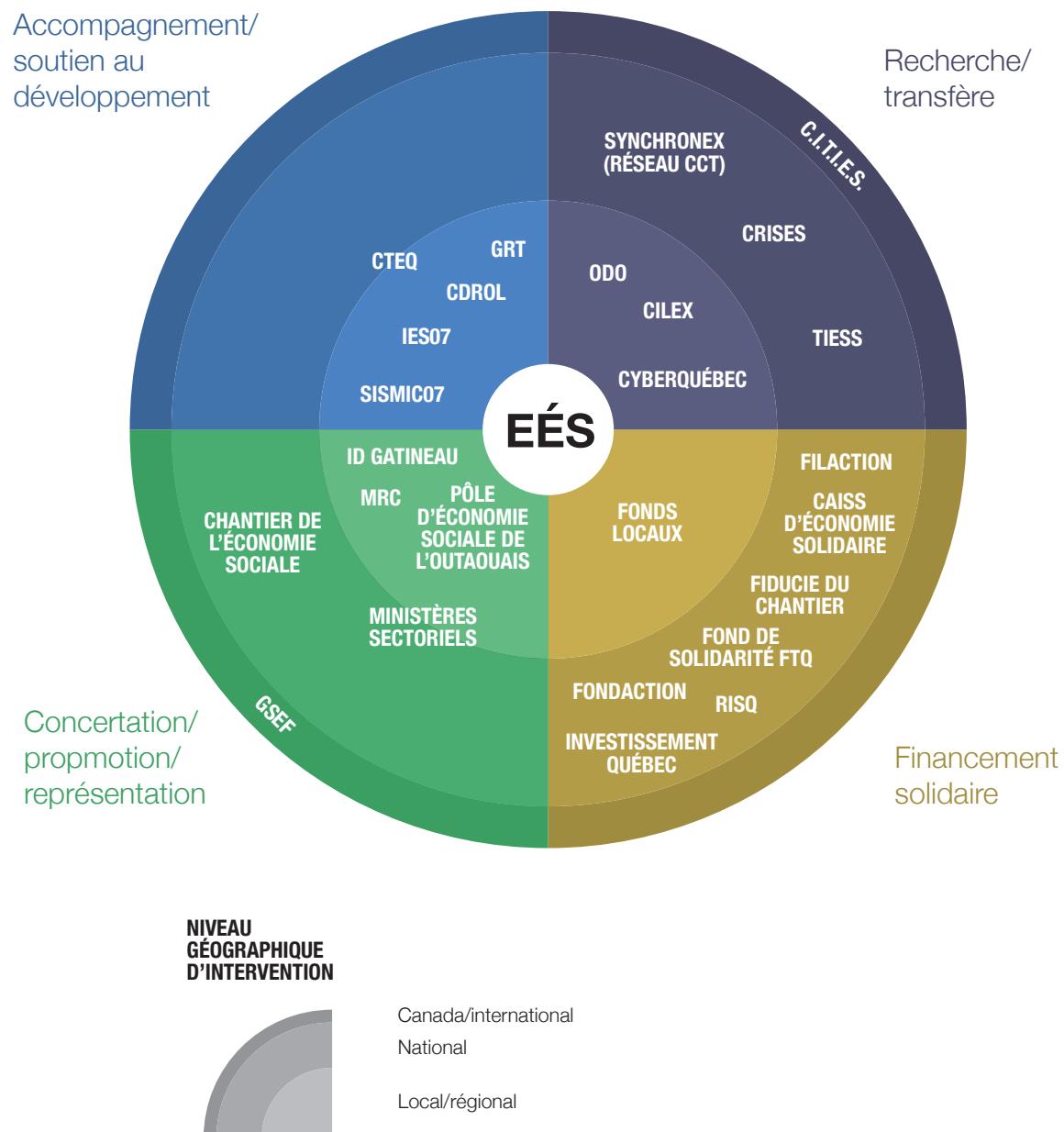
Un changement dans les rapports entre la municipalité et les citoyens par les communs

Les communs contribuent à une redéfinition des relations entre les citoyens et citoyennes et les gouvernements. La culture et les réflexes qui soutiennent les communs exigent de repenser l'action publique en appui et en continuité avec l'action citoyenne. Basés sur les usagers et gérés par eux, les communs sont certes autonomes de l'État, mais cela ne signifie pas que l'État n'a pas de rôle à jouer. Il est un acteur essentiel qui peut favoriser et accompagner l'émergence des communs.

L'approche des communs est porteuse d'une redistribution des rôles. Les pouvoirs publics ne sont alors plus les seuls à pouvoir intervenir en faveur du bien commun. Cette approche favorise les arrimages entre les institutions et les citoyens. Les équipes hybrides, composées d'employés de la fonction publique et de porteurs d'initiatives, entraînent de nouvelles dynamiques et un partage des expertises et du pouvoir de décision. Ainsi, la gestion des communs, basée sur des partenariats public-communs, relève d'une culture organisationnelle différente de celle en vigueur dans la majorité des organisations publiques.

ÉCOSYSTÈME DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE

ANNEXE 3



STRATÉGIES POUR ACCROÎTRE LES ACHATS MUNICIPAUX AUPRÈS DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

ANNEXE 4

L'intégration des objectifs environnementaux et sociaux dans les politiques et pratiques d'approvisionnement est à l'ordre du jour des pouvoirs publics au niveau municipal et national. L'un des moyens d'encourager l'économie sociale dans un territoire et de maximiser les retombées est d'encourager le service d'approvisionnement des instances municipales à choisir les entreprises d'économie sociale comme fournisseurs et partenaires d'affaires.

Le grand avantage de ce moyen est, bien sûr, qu'il se fait à coût nul (ou à surcoût négligeable), puisque les achats auraient été faits dans tous les cas. En choisissant des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs et partenaires d'affaires, une municipalité peut se procurer des biens et services tout en contribuant à l'atteinte de plusieurs objectifs sociaux.

Pour y arriver, des travaux réalisés par le Pôle d'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, le TIESS et le Chantier de l'économie sociale font état de 15 recommandations, résumées ici :

Concrétiser la volonté politique

- 1/** Intégration de principes dans la politique d'approvisionnement (responsable) de la municipalité.
- 2/** Désigner un(e) élu(e) municipal(e) responsable du dossier
- 3/** Sensibiliser les employés municipaux à l'économie sociale (formation sur les EÉS)
- 4/** Accroître les ressources des services concernés (temps et expertise nécessaires pour la gestion d'un approvisionnement qui exige d'autres considérations que le prix)

Utiliser les outils en place

- 5/ Intégrer des considérations sociales dans la définition du besoin.
- 6/ Vérifier si le bien ou le service est offert par une ou des entreprises d'économie sociale et, le cas échéant, qu'un maximum de ces entreprises soit invité (demande de prix ou par un appel d'offres sur invitation ou public).
- 7/ Considérer l'allotissement (division d'un marché en différents lots) comme une bonne pratique qui favorise la concurrence et les entreprises locales et de petite taille. À l'inverse, opter pour le regroupement d'achats seulement dans la mesure où il ne contribue pas à la concentration du marché et à l'exclusion de petites entreprises locales.
- 8/ Intégrer des mesures permettant de privilégier des entreprises d'économie sociale lorsque les offres sont comparables pour les contrats dont le montant ne requiert pas un processus d'appel d'offres.
- 9/ Recourir le plus souvent aux ententes de gré à gré (dans une logique de partenariat), à condition que le rapport qualité-prix soit concurrentiel et que ces entreprises offrent « du matériel ou des services autres que des services en matière de collecte, de transport, de transbordement, de recyclage ou de récupération des matières résiduelles »
(Article 573.3 al 1 par 2.1 LCV)
- 10/ Recourir à un système de pondération et d'évaluation facultatif qui tient compte de critères qualitatifs plutôt que du prix uniquement. Dans la même veine, analyser les soumissions dans la perspective de sélectionner celle qui permet d'atteindre le meilleur rapport qualité-prix sur l'ensemble du cycle de vie.
- 11/ Faciliter le processus par des mécanismes d'information et de soutien à l'intention des entreprises. Demander des garanties ou cautionnements seulement lorsque nécessaire.
- 12/ Créer des marchés réservés aux entreprises d'économie sociale pour des contrats pouvant être octroyés sans appels d'offres (appels d'offres sur invitation où seules des entreprises d'économie sociale sont invitées à soumissionner).
- 13/ Diffuser et encourager l'utilisation de répertoires de biens et services en économie sociale par les services requérants et les reconnaître comme l'équivalent d'une certification « économie sociale ».
- 14/ Assurer une veille afin de connaître l'offre de biens et services en économie sociale (sourcing) à l'aide des outils mentionnés au point ci-dessus et identifier, lorsque la situation s'y prête, des occasions de partenariat et de développement au sein des entreprises d'économie sociale du territoire.
- 15/ Échanger sur les bonnes pratiques en matière d'intégration de considérations socialement responsables aux politiques d'approvisionnement notamment en s'impliquant dans un lieu comme l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR).

Plusieurs villes du Québec ont adopté des pratiques pour accroître les achats auprès des entreprises d'économie sociale.

Montréal : En 2019, la Ville de Montréal a modifié sa Politique d'approvisionnement responsable et équitable afin d'intégrer le principe de préférence pour les entreprises d'économie sociale (Articles 4 et 6).

Agglomération de Longueuil : La Ville de Longueuil et plusieurs autres municipalités de l'agglomération ont signé, en 2013, une déclaration (voir en annexe) qui reconnaît l'apport socioéconomique des entreprises collectives au dynamisme des territoires et par laquelle elles s'engagent conséquemment à s'approvisionner davantage en biens et en services provenant de l'économie sociale. Les efforts de chacune des municipalités pour réaliser cet engagement varie :

- **Longueuil** : La Ville de Longueuil peut octroyer un contrat à une entreprise d'économie sociale située sur le territoire de l'agglomération même si celle-ci n'a pas fourni le plus bas prix, à condition que son offre n'excède pas de plus de 5 % celle du meilleur prix soumis.
- **Boucherville** : La Ville de Boucherville a mis en place un comité consultatif d'achat responsable, formé d'une équipe multidisciplinaire dont le mandat est de développer et proposer au conseil municipal des projets qui « favorisent l'achat de biens et de services écoresponsables, l'économie locale, le commerce équitable ainsi que la diminution des déchets en lien avec les achats. »
- **Saint-Bruno-de-Montarville** : La Ville a adopté, en 2019, une politique d'approvisionnement responsable qui accorde un avantage concurrentiel de 5 %, pour un maximum de 2 000 \$, aux entreprises d'économie sociale pour des contrats de moins de 50 000 \$. La Ville s'engage d'ailleurs à vérifier à l'avance si le bien ou le service est offert par une ou des entreprises d'économie sociale afin de les inviter à soumissionner.

Lévis : La Ville de Lévis a signé une déclaration d'engagement (à l'instar de Longueuil) et désire contribuer à la vitalité du territoire en prenant part à un mouvement en faveur de l'achat auprès des entreprises d'économie sociale, dans le respect de ses politiques et de ses règles en matière d'octroi de contrats. Le texte de la Politique d'approvisionnement n'a pas encore été changé.

Vancouver : La Politique d'achats de la Ville de Vancouver stipule qu'elle utilisera un modèle d'évaluation des soumissions qui tiendra compte de l'ensemble des coûts et bénéfices du cycle de vie complet de ses achats, « *including environmental, social and economic costs and benefits* ».

Toronto : La Ville a pris l'engagement ferme de faire plus d'achats auprès d'entreprises sociales. Pour les contrats de moins de 50 000 \$, elle s'oblige à aller chercher au moins une soumission d'une entreprise sociale. Et, pour les contrats plus importants, en cas d'égalité entre deux soumissions, la Ville choisira l'entreprise sociale.

Autres villes au Canada : Plusieurs autres villes se sont engagées à adopter des considérations sociales dans leurs achats ou une autre stratégie favorable, mais sans encore avoir intégré cette volonté dans le texte d'une politique. Parmi celles-ci : Edmonton, Saskatoon, Calgary.

Texte de la « Déclaration de Longueuil »

**L'ÉCONOMIE SOCIALE:
J'ACHÈTE!**

**DÉCLARATION D'ENGAGEMENT
À L'ACHAT PUBLIC
AUPRÈS DES ENTREPRISES COLLECTIVES**

Les entreprises collectives

- sont mises en place pour répondre aux besoins des populations locales, sont ancrées dans leur milieu et contribuent au dynamisme des communautés dans une perspective de développement durable;
- ont un apport socioéconomique de par leur contribution entre autres à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté, à l'inclusion sociale, à la persévérance scolaire, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'intégration des personnes immigrantes;
- participent au maintien et au développement de l'offre de biens et services de proximité, et ce, en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires;
- favorisent le développement de l'entrepreneuriat local, l'émergence de nouvelles structures organisationnelles et l'innovation sociale.

Les organismes publics et municipaux

- sont engagés dans la démarche gouvernementale en faveur de l'occupation et de la vitalité des territoires et contribuent, notamment au moyen de leur approvisionnement en biens et en services, à l'essor des communautés;
- ont la possibilité et la capacité d'instaurer un mouvement en faveur de l'achat public auprès des entreprises collectives dans le respect des accords intergouvernementaux en matière de marchés publics et des règles en vigueur en matière d'octroi de contrats.

DÉCLARATION

RECONNAISSANT l'apport socioéconomique des entreprises collectives au dynamisme des territoires
et
ACCEPTANT de participer au développement de l'achat public auprès de ces entreprises,

S'ENGAGE, dans le respect des normes et des règles en matière d'octroi de contrats publics et municipaux, à s'approvisionner davantage en biens et en services provenant de l'économie sociale.

Signature

Date

Réseaux d'échanges en matière d'achats responsables



L'initiative « L'économie sociale, j'achète » est un moyen d'accroître les relations d'affaires entre les entreprises d'économie sociale et les grandes institutions publiques et privées.

Elle poursuit un objectif double :

- 1/** Elle permet de stimuler l'approvisionnement des organismes publics et de grandes entreprises auprès des entreprises d'économie sociale, notamment par des activités de promotion et de sensibilisation.
- 2/** Elle fournit des outils aux entreprises d'économie sociale dans l'établissement de relations d'affaires avec les marchés publics et privés par l'intermédiaire d'un programme de formation, d'activités de maillage et d'accompagnement.

Cette initiative est actuellement présente dans 5 régions (Montréal, Longueuil, Estrie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches) et est propulsée par les Pôles d'économie sociale.

Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)



Espace de concertation sur les pratiques
d'approvisionnement responsable

L'ECPAR est un réseau d'organisations qui partagent, depuis 2008, leur expertise et savoir-faire en vue d'être plus efficace et d'optimiser les ressources qu'elles affectent à l'achat responsable. Il compte parmi ses membres 25 des principaux donneurs d'ordres du Québec, ainsi que plusieurs autres parties prenantes, dont notamment le Chantier de l'économie sociale.

Au cours des 10 dernières années, l'ECPAR a dirigé des communautés de pratique entre professionnels qui ont produit plus de 30 outils opérationnels, favorisé le transfert et le partage d'expertise, mesuré et rendu compte des progrès et soutenu la mise en œuvre de l'achat responsable.

L'ECPAR publiera sous peu un Guide opérationnel d'achats auprès des entreprises d'économie sociale qui sera certainement très utile à toutes les municipalités désireuses de changer ses pratiques, dont évidemment Gatineau.

LISTE DES PARTICIPANTS AUX ENTREVUES - POLITIQUE D'ÉCONOMIE SOCIALE

ANNEXE 5

- Entrevues dirigées par Nancy Neamtan avec des acteurs ciblés par le comité de travail de la Politique d'économie sociale.
- Prise de notes par l'équipe de la CDROL.
- Entrevues d'une durée d'une heure menées entre le 17 juillet et le 10 août 2020
- Nombre de participants: plus de 35 participants

DATE	PARTICIPANTS	SECTEURS
17 juillet	Anne Marie Proulx, dg Chambre de Commerce de Gatineau	Commerce
17 juillet	Raphaël Déry, dg FIHAB	Habitation
20 juillet	Anne-Marie Trudel, dg de l'Espace-O	Rencontre individuelle
20 juillet	Jean Lepage, dg IDG	développement économique
20 juillet	Jacques Boucher, Mathieu Charron et Guy Chiasson, professeurs UQO	Chercheur
22 juillet	Benoit Delage, dg CREDDO	Environnement
22 juillet	Pierre Samson, prés. CCG et Éric Delage (APICA)	Commerce
22 juillet	Équipe de la CDROL - 8 participants	Économie sociale
23 juillet	Ignacio Zarate, dg des Serres urbaines Notre-Dame	Agroalimentaire
23 juillet	Mario Ouimet (RGABL)	Commerce
24 juillet	Geneviève Grossenbacher (TAO) Michaël Daudelin (MDO et MMG)	Agroalimentaire
24 juillet	Marie-Josée Coulombe et Evelyne Schingh Massé (asso Val-Tétreault), Guillaume Philipponneau et Carole Philbert (coordo et prés. Bibli'Outils)	Développement des communautés
27 juillet	Geneviève Carrier (dg, Enviro Éduc Action) et Marianne Strauss (dg, Fondation Forêt Boucher)	Environnement
27 juillet	Martin Roy, dg CILEX	Techno
4 août	Sandra Cloutier, dg Festival des Mongolfières de Gatineau	Culture
4 août	Murielle Laberge, rectrice UQO	Emploi et éducation
5 août	Membres de la Commission de développement économique (étaient présents : Antoine Normand, Maude Marquis-Bissonnette, Jean-François LeBlanc, Chantal Cholette, Stéphane Bisson, André Landry)	Développement économique
10 août	Julie Martineau, dg Culture Outaouais	Culture
10 août	Pauline Bouchard, dg AGAP	Commerce

Service des communications **2020**

